

Baboua, le 08 Mars 2020

AU

Président du Parti MLPC, Bureau Politique  
National Membre à l'Internationale Socialiste  
à Bangui / RCA.

Objet: Lettre à titre d'Information.

Reference: J'ai l'honneur très respectueusement de venir auprès de votre haute personnalité par la présente lettre, vous résumer en quelques lignes, la modalité de la mise en place des nouveaux membres de démembrement de l'ANE de la sous-préfecture de Baboua.

Monsieur le président du parti MLPC, cher grand camarade, ayant lu la lettre circulaire que l'Autorité Nationale des Elections a affiché par intermédiaire du secrétaire particulier de la sous-préfecture qui dit que tous les candidats qui doivent manifester leurs candidatures, doivent nécessairement avoir des documents administratifs suivants: - Il faudrait le candidat ait le Baccalauréat, un certificat dans le domaine Electoral, un curriculum vitae, un mandat du parti politique.

Il se doit comme suit: 5 (cinq candidatures du pouvoir public = pour deux membres qui seront représentés.

- Cinq candidatures des partis politiques d'opposition démocratique = pour deux membres également qui seront représentés. Et en fin cinq candidatures de la part de Société civile = pour un seul membre qui sera représenté.

La veille de vendredi 13 mars deux mil vingt, la mission de l'ANE arriva. A ce temps, le SG de la sous-préfecture a enregistré que dix candidatures qui sont déposées dont le secrétaire lui-même est le candidat premier et que je suis le second tout en respectant le critère de la candidature et les autres dossiers qui se suivent par ordre numérotation à dix.

Vu de ce critère de recrutement; j'ai l'Attestation du succès au Bac, un CV, un certificat de l'ANE, un certificat de leadership Electoral avec l'Union Européenne, autorisation du parti politique ci-joint au mandat et la lettre de motivation pour compétence de service fait pendant le processus Electoral du 2015-2016.

- Ce qui pose vraiment de sérieux problème ici, samedi le sept mars 2020 le matin le sous-prefet a donné l'instruction au proviseur du lycée de Baboua, madame le chef de secteur social de Baboua, et le surveillant général du lycée et les autres d'apporter leurs candidatures malgré que ceux n'avaient pas l'intention de le faire.

Non seulement cela, mais aussi pendant que tous les candidats sont arrivés à la sous-préfecture, en présence de Maire sortant de Baboua, le sous-prefet et chef de mission de l'ANE y compris Bonaventure le secrétaire de la commune qui réside à Bouar ont discutés dans le Bureau du S/P durant une heure de temps sur le point de vu de ceux qui seront retenus avant qu'on ne nous appelle.

Le promoteur est retenu avec son grade, mais qui n'a pas un Certificat dans le domaine Electoral suivi du secrétaire du S/P qui n'a que deux Certificats du domaine Electoral/mais n'a pas le Baccalauréat Ens. Général. Le surveillant Général du lycée et la dame du secteur social sont déjà rejetés et les deux premiers sont maintenus du pouvoir public.

Hors, du côté des partis politiques d'opposition Démocratique, le chef de mission de l'ANE n'a que reçu deux candidatures; mon dossier qui répond au critère et celui d'un représentant du P.A.D qui n'a que le Bac, mais n'a pas un certificat dans le domaine Electoral et qui venait à peine de recevoir son mandat pour en déposer au moment que nous sommes déjà dans la salle.

Au lieu qu'on nous confirme les deux ont déposé leurs candidatures, le chef de mission de l'ANE nous demande de sortir, et ramène la candidature de la dame de secteur social qui est déjà parmi les dossiers du pouvoir public disqualifié pour ajouter aux candidatures des partis politiques pour prétexte du concept genre

Quand bien qu'elle n'a pas soumis son dossier du côté des partis politiques opposition celui-ci déclare la dame du secteur social et celui du P.A.D retenus comme les représentants des partis politiques. Le défit que je relève ici, c'est que en premier lieu, appelé téléphonique, puis la tenue de leur réunion avant de sélectionner les candidatures, le non respect du critère de la lettre circulaire de l'ANE. me motive afin que je soulève ces problèmes pour que ceux-là sachent qu'ils ont failli mal droitement.

Quant à celui de la société civile, un membre est retenu sans le Bac, mais celui n'a que le certificat Electoral de l'ANE. C'est ainsi je me vois en droit civique de déclarer au chef de mission de l'ANE dans la salle le même jour qu'il n'est pas credible. Si vous pourriez lui faire le recours car le chef de la mission de l'ANE est de division Electorale, il a encore tous les dossiers sur lui comme preuve de mes déclarations, ces dossiers sont entre ses mains dans un sac en nylon auquel il a écrit BABOUA.

En fin de ce compte, l'ANE est impartiale et indépendante, ce responsable a agit de la sorte sous influence du S/P et lui personnellement n'a pas pu prendre sa responsabilité en mains, peut être c'est son

profit pour s'enrichir. C'est sur ces points; l'inégalité et de l'injustice, cette discrimination s'achèvera quand? j'ai déclaré au chef de mission de l'ANE en sa présence et en lui disant que je vais remonter ou informer l'hierarchie de mon parti politique qui est MLPC.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie de bien vouloir déclaré l'annulation l'organe S/prefectoral de l'ANE qui a été mis en place, car ceci est fondé sur l'implication du sous préfet de Baboua et non par le critère comme cela s'est défini sur la lettre circulaire de l'ANE.

Je vous remercie

Fait à Baboua, le 08 mars 2020

Le Secrétaire Général MLPC Fédéral BABOUA-ABBA

~~REMY M~~

DENGBE Koléya Michel